

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2026

EBABX

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS DE BORDEAUX

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour l'ébaxx-école supérieure des beaux-arts de Bordeaux ; elle est disponible sur son site internet.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget. Par cet acte, le directeur, ordonnateur de l'établissement, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2026 a été voté le 26 février 2026 par le conseil d'administration. Il peut être consulté sur simple demande aux heures d'ouverture de l'établissement.

Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientations budgétaires présenté le 12 décembre 2025.

Il a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services et enseignements qui y sont dispensés à l'attention des étudiants et des élèves des cours publics.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre établissement public et sont indépendantes. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement) incluant notamment le versement des rémunérations des agents qui est le poste de dépense principal dans un établissement d'enseignement supérieur artistique ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir et concerne principalement des équipements structurants et bâtiments.

sommaire

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	P.4
II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT	P.6
III. QUELQUES DONNÉES SYNTHÉTIQUES DU BUDGET	P.7

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

I.1 – Généralités

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services de l'ebabx. C'est un peu comme le budget d'une famille : les salaires et autres revenus des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (logement, alimentation, loisirs, santé, assurance, abonnements téléphonie et informatique ...).

Pour notre école :

. Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées : dotations des membres fondateurs (Ville ; Métropole ; Etat ; Région) ; fonds européens, droits d'inscription des étudiants et élèves des cours publics ; remboursements au titre des prestations fournies par l'ebabx à diverses institutions.

Les recettes de fonctionnement 2026 représentent 4 525 212 €.

. Les dépenses de fonctionnement sont constituées des rémunérations des agents de l'ebabx, de l'entretien des bâtiments, des dépenses structurelles telles que les assurances, les services informatiques, des achats de matériaux et prestations liés aux cursus pédagogiques et à la vie étudiante.

Les rémunérations des agents représentent plus de 86% des dépenses de fonctionnement. Pour cette année 2026, les charges salariales et patronales représentent une hausse de 1,3% ; et le glissement vieillesse technicité -GVT- une hausse de 1,8%, à effectifs et temps de travail constants. Soit un montant de 75 000 €.

Les dépenses de fonctionnement 2026 s'élèvent à 4 525 212 €.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de l'ebabx à financer elle-même ses projets d'investissement. Cet écart sera mesuré en année n+1, après la réalisation du budget à l'issue de toutes les opérations financières de l'exercice n, dans le compte financier unique-CFU.

Par ailleurs, compte tenu de la structuration du budget de l'ebabx et de la part prépondérante de la masse salariale du budget de fonctionnement, un fonds de roulement d'environ 2 mois de salaires et charges (650 000 €) est nécessaire pour garantir la solidité du budget de fonctionnement et de sa trésorerie.

dépenses de fonctionnement

■ dépenses RH ■ charges financières ■ autres dépenses de fonctionnement



I.2 - Les principales dépenses et recettes de la section

Dépenses de fonctionnement en €	BP 2026	Recettes de fonctionnement en €	BP 2026
Charges à caractère général	461 750	Droits d'inscription	220 000
Dépenses de personnel	3 906 612	Autres participations	41 960
Bourses (AMI, aide diplôme, erasmus)	67 500	Atténuation de charge (indemnités journalières de la cpam)	10 000
Informatique en nuage	6 300	Bordeaux-Métropole	3 502 000
Subvention café pompier	8 000	État-DRAC	575 000
Autres	50	Région Nouvelle-Aquitaine	115 000
Dépenses d'ordre (amortissement)	75 000	Recettes d'ordre (amortissement)	5 000
		Taxe d'apprentissage	3 800
		Fonds européens	52 452
TOTAL DÉPENSES	4 525 212	TOTAL RECETTES	4 525 212

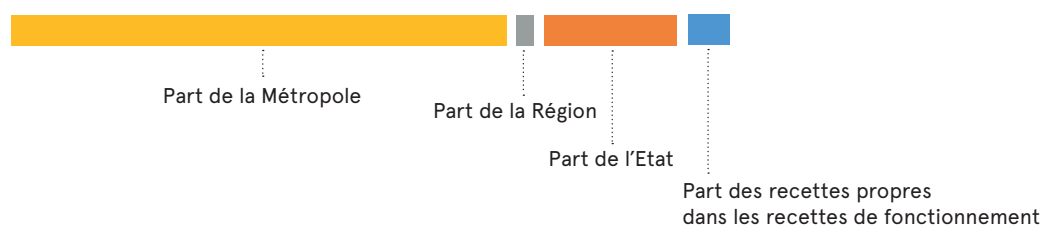
I.3 - La fiscalité

sans objet

I.4 - Les dotations des membres fondateurs

Les dotations attendues des membres fondateurs s'élèvent à 4 192 000 €, soit une augmentation de 2.2% portée par Bordeaux-Métropole. Les dotations des membres fondateurs représentent 94% du total des recettes de l'ébabx.

Recettes de fonctionnement



II. LA SECTION D’INVESTISSEMENT

II.1 – Généralités

Le budget d’investissement prépare l’avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d’investissement est liée aux projets de l’ebabx à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l’investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d’un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d’un véhicule, ...

- Le budget d’investissement de l’ebabx regroupe :
- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s’agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d’informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d’études et de travaux sur des structures déjà existantes et/ou des structures en cours de création.
 - En recettes : depuis 2021, elles sont exclusivement composées des dotations aux amortissements des immobilisations existantes.

II.2 – Vue d’ensemble de la section d’investissement

Recettes d'investissement en €	BP 2026	Dépenses d'investissement en €	BP 2026
Opérations amortissement	75 000	Concessions et droits similaires, logiciels, brevets, licences	35 000
		Matériel informatique scolaire	5 000
		Autre matériel informatique	3 000
		Matériel de bureau et mobilier scolaire	4 000
		Autres matériels de bureau et mobiliers	3 000
		Autres matériels outillages	20 000
		opérations d'ordre entre sections	5 000
Total recettes	75 000	total dépenses	75 000

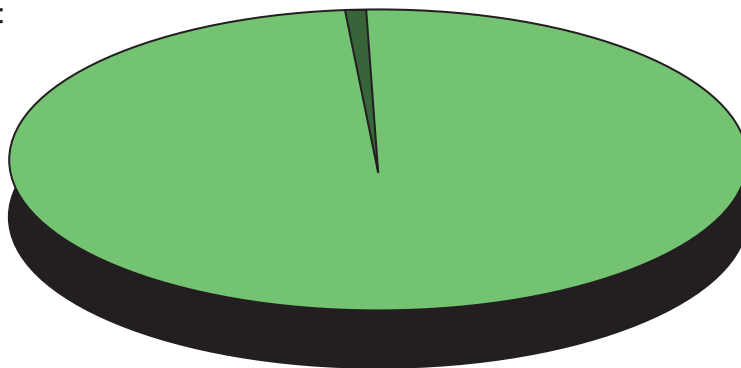
II.3 – Les principaux projets de l’année 2026 sont les suivants :

- renouvellement du matériel informatique et outils vieillissants ;
- achat du mobilier nécessaire pour équiper les salles et plateaux d’enseignement ;
- renouvellement du site internet de l’ébabx au regard de son obsolescence technique.

III. QUELQUES DONNÉES SYNTHÉTIQUES DU BUDGET

BUDGET DE L’EBABX

Investissement
 Fonctionnement



Répartition de la masse salariale	en %
Enseignement supérieur / inter-cycles / 1 ^{er} cycle / 2 ^e cycle / mobilité internationale / équipe enseignante et administrative dédiée`	68,07%
Cours publics, insertion professionnelle, formation continue	3,96%
Missions support (communication, informatique, bâtiment, magasin, bibliothèque, moyens généraux, prévention santé sécurité)	27,49%
Dont prévention santé sécurité	0,48%

Etat de la dette
sans objet